



Chapitre de livre

2007

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

La pédagogie curative: un champ spécifique ?

Lussi Borer, Valérie

How to cite

LUSSI BORER, Valérie. La pédagogie curative: un champ spécifique ? In: Emergence des sciences de l'éducation en Suisse à la croisée de traditions académiques contrastées. R. Hofstetter & B. Schneuwly (Ed.). Bern : Peter Lang, 2007. p. 265–289.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:116502>

C'est dans un même mouvement que se mettent en place, en Suisse comme dans maints Etats occidentaux, les systèmes scolaires modernes, un réseau dense de professionnels de l'éducation et un nouveau champ disciplinaire ayant pour objet les phénomènes éducatifs. Alors que le paysage des hautes écoles se redéfinit et que les sciences sociales s'institutionnalisent, on assiste au tournant des 19^e et 20^e siècles, à l'émergence des sciences de l'éducation comme nouvelle discipline académique. Elles conquièrent non sans controverses leurs assises universitaires durant le 20^e siècle, moyennant cours, diplômes, chaires, laboratoires, instituts, réseaux de communication.

Fondé sur l'analyse de volumineuses archives, cet ouvrage, pionnier en la matière, retrace les premiers développements des sciences de l'éducation dans tous les sites significatifs helvétiques. A la confluence de traditions académiques diverses, la Suisse constitue un laboratoire pour dégager des configurations contrastées en fonction des contextes historiques et culturels.

L'enquête met en évidence les puissantes tensions qui accompagnent l'institutionnalisation de cette discipline constitutivement pluridisciplinaire: entre professions éducatives et champ disciplinaire, entre militance réformatrice et engagement scientifique, entre inscriptions locales et visées internationales sinon universalisantes. Champ disciplinaire indiscipliné, les sciences de l'éducation constituent un prototype à travers lequel peuvent s'étudier à la loupe des modalités de production de connaissances en osmose avec le contexte social dans lequel il s'inscrit et qu'il influence.

Historienne de l'éducation, **Rita Hofstetter** est professeure à l'Université de Genève. Ses recherches et enseignements se focalisent sur l'étatisation de l'école, l'histoire de la formation des enseignants, de leur professionnalisation et des premiers développements des sciences de l'éducation comme champ disciplinaire.

Bernard Schneuwly est professeur à l'Université de Genève. Ses travaux portent sur la didactique du français, sur le rapport entre enseignement, apprentissage et développement dans une perspective historico-culturelle et sur l'histoire des sciences de l'éducation.



ISBN 978-3-03911-295-1
ISSN 0721-3700



Rita Hofstetter & Bernard Schneuwly • Emergence des sciences de l'éducation en Suisse à la croisée de traditions académiques contrastées

Peter Lang

Exploration
Education: Histoire et pensée

Emergence des sciences de l'éducation en Suisse à la croisée de traditions académiques contrastées

Fin du 19^e – première moitié du 20^e siècle

Rita Hofstetter & Bernard Schneuwly

avec la collaboration de
Valérie Lussi, Marco Cicchini,
Lucien Criblez et Martina Späni

Table des matières

Liste des abréviations	XI
AVANT-PROPOS (ERHISE)	XV
INTRODUCTION GÉNÉRALE	
<i>R. Hofstetter et B. Schneuwly</i>	1
D'une «nébuleuse réformatrice» à la construction d'un champ disciplinaire	4
Les sciences de l'éducation: observatoire privilégié d'une approche sociale des sciences sociales	12
Enjeux méthodologiques	15
Du feuilleté local à la structure globale	22

Partie I Institutionnalisations des sciences de l'éducation en Suisse

CHAPITRE 1.	
ZÜRICH: UN CHAMP DISCIPLINAIRE COMPOSITE POUR DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DIFFÉRENCIÉES (1857-1949)	
<i>L. Criblez</i>	31
Une discipline commence à prendre forme à travers la formation académique des enseignants (1857-1897)	34
Tournant scientifico-social? Les espoirs des enseignants au début du 20 ^e siècle	39
Double orientation: vers la philosophie et vers la pratique pédagogique (1915-1949)	46

Une pédagogie plus autonome mais toujours adossée à la philosophie	54
CHAPITRE 2.	
BERNE: PAR-DELÀ QUELQUES SOUBRESAUTS, UNE TRÈS LENTE INSTITUTIONNALISATION (1870-1950)	
<i>M. Späni</i>	57
La pédagogie comme enjeu de formation (1870-1900)	59
Pédagogie empirico-expérimentale: un intermède (1906-1913)	65
Rien ne bouge: la discipline entre 1913 et 1946	72
Quelle pédagogie choisir?	
Querelle autour de la nouvelle chaire (dès 1946)	80
Deux mondes académiques de la pédagogie	83
CHAPITRE 3.	
BÂLE: DÉBUTS PRÉCOCES ET PROMETTEURS, EXTERNALISATION ET DÉCLIN (1870-1950)	
<i>S. Campana et L. Criblez</i>	85
Premières tentatives de constitution de la discipline dès 1820	85
Le Séminaire pédagogique à l'Université (1873-1925)	87
Création d'une chaire ordinaire de pédagogie en 1917	94
Après 1925: l'Ecole normale cantonale remplace le Séminaire pédagogique universitaire	99
L'occasion manquée pour la pédagogie d'être reconnue comme discipline académique	103
CHAPITRE 4.	
GENÈVE: DE LA PÉDAGOGIE COMME SCIENCE MORALE AUX SCIENCES DE L'ÉDUCATION. LE DÉPLOIEMENT D'UN CHAMP (PLURI)DISCIPLINAIRE (1890-1950)	
<i>R. Hofstetter</i>	105
Deux «brèches» favorisant l'avènement de la science de l'éducation comme discipline universitaire (1890-1911)	106
Premiers développements des sciences pour l'éducation (1912-1929)	112
Vers une pleine reconnaissance académique des sciences de l'éducation comme champ disciplinaire (1929-1948)	127

Les sciences de l'éducation comme niche pour une approche empirique et psychologique de l'enfance et son développement	133
--	-----

CHAPITRE 5.

LAUSANNE: UN CHAMP DISCIPLINAIRE ENTRE DÉVELOPPEMENT AUTONOME ET PRESSIONS LOCALES (1880-1951)

<i>M. Cicchini et V. Lussi</i>	135
--------------------------------	-----

Une chaire en lien avec les formations à l'enseignement (1880-1916)	135
---	-----

De la chaire à la Section des sciences pédagogiques: projets et développements (1917-1943)	145
--	-----

Déclin de la Section des sciences pédagogiques (1944-1951)	154
--	-----

Des sciences pédagogiques conditionnées par la formation des enseignants secondaires	157
--	-----

CHAPITRE 6.

FRIBOURG: LE PARI D'UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE SUISSE ET SON INFLUENCE SUR LE CHAMP DISCIPLINAIRE (1889-1951)

<i>V. Lussi et M. Cicchini</i>	161
--------------------------------	-----

Une chaire de pédagogie: premier pas vers des projets plus ambitieux (1889-1904)	161
--	-----

Espoirs et désillusions: la pédagogie et la psychologie expérimentale manquent leur première institutionnalisation (1905-1929)	166
--	-----

La concrétisation d'un Institut de pédagogie (1930-1951)	173
--	-----

CHAPITRE 7.

INSTITUTIONNALISATIONS EN MARGE DU CHAMP DISCIPLINAIRE	187
--	-----

D'une section de pédagogie académique à une discrète présence universitaire à Neuchâtel (1866-1953)	
---	--

<i>V. Lussi</i>	188
-----------------	-----

Former des enseignants du commerce: l'intégration de la pédagogie dans la Handelshochschule de Saint-Gall (1912-1950)	
---	--

<i>M. Späni</i>	192
-----------------	-----

Pour éviter l'unilatéralité technique et former des enseignants de sciences: la pédagogie à l'Ecole polytechnique de Zurich (1866-1950)	
---	--

<i>S. Campana et L. Criblez</i>	196
---------------------------------	-----

CHAPITRE 8.

LE PAYSAGE HELVÉTIQUE: DES CONFIGURATIONS CONTRASTÉES DANS DES
CONTEXTES CULTURELS VARIÉS

R. Hofstetter et B. Schneuwly 203

Evolutions contrastées des sciences de l'éducation 204

Les configurations comme résultat de faisceaux de conditions 213

Partie II

Enjeux professionnels,
communicationnels et cognitifs

CHAPITRE 9.

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES
DES FORMATIONS À L'ENSEIGNEMENT: CONDITIONNEMENTS RÉCIPROQUES

V. Lussi et L. Criblez 231

Développement des professions et formations
enseignantes en Suisse 232

Formations à l'enseignement secondaire supérieur 239

Formations à l'enseignement primaire 247

Discipline et profession 256

CHAPITRE 10.

LA PÉDAGOGIE CURATIVE: UN CHAMP SPÉCIFIQUE?

V. Lussi 265

L'anormalité: une problématique sociale et scolaire 266

Création d'instituts/séminaires (années 1910 à 1930) 271

Nouveaux enjeux scientifiques, politiques et religieux
(années 1930 à 1950) 278

Composantes professionnelles et disciplinaires des formations 285

Un champ spécifique ou au cœur des sciences de l'éducation? 288

CHAPITRE 11.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET LES SCIENCES
DE L'ÉDUCATION: DEUX VOIES CONTRASTÉES

A. Thomann, B. Schneuwly et V. Lussi 291

Table des matières

IX

Effervescence sous la domination de promesses de rationalisation du travail (1916-1927)	294
L'OP et la psychotechnique: l'exclusion de l'éducatif et du scientifique (1927-1945)	303
Vers une différenciation des fonctions: orientation professionnelle et scolaire (après 1945)	315
Une lente progression sous la dominance de besoins économiques	319
CHAPITRE 12.	
APPROCHES EMPIRIQUES DE L'ÉDUCATION	
<i>R. Hofstetter, B. Schneuwly et L. Criblez</i>	321
Un contexte de réformes favorable aux approches empiriques	322
Deux discours programmatiques de référence	328
Présence dans tous les sites (tournant du siècle – milieu des années 20)	332
Thèmes principaux des approches empiriques de l'éducation	333
Evolutions contrastées dès le milieu des années 20	337
CHAPITRE 13.	
ACTEURS ET RÉSEAUX DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION: DU LOCAL À L'INTERNATIONAL	
<i>M. Cicchini</i>	345
Sciences pédagogiques et prosopographie	346
Des carrières culturellement et localement déterminées	349
Sciences de l'éducation en Suisse <i>versus</i> sciences de l'éducation suisses?	357
L'appel du large: l'internationalité des échanges	365
CHAPITRE 14.	
SOCIALISATIONS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION: ENTRE LOGIQUES DISCIPLINAIRE ET PROFESSIONNELLE	
<i>M. Späni</i>	375
Cursus et certifications	377
La structure de la discipline dans les règlements d'études et les examens	386

Evolutions des enseignements entre 1890 et 1950	389
Profils d'universitaires prototypiques: Pierre Bovet et Paul Häberlin	404
Sous des logiques communes, des différenciations locales	406
CHAPITRE 15.	
INFRASTRUCTURES ÉDITORIALES ET FORMES COGNITIVES DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
<i>D. Périsset-Bagnoud, B. Schneuwly et R. Hofstetter</i>	409
Le champ disciplinaire comme «réseau de communication»?	409
Infrastructure éditoriale	414
Domaines de publication	420
Formes cognitives et configurations du champ	434
CONCLUSION GÉNÉRALE	
<i>R. Hofstetter et B. Schneuwly</i>	441
Emergence des sciences de l'éducation comme champ disciplinaire	441
Un rapport profession – discipline doublement surdéterminé	445
Du local à l'international: un mouvement médiatisé par des configurations contrastées	449
Une mosaïque	453
Histoire des sciences de l'éducation: observatoire privilégié et outil de réflexivité	458
SOURCES	461
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	469
ANNEXES	501
Annexe 1: Chronologies des sites et institutions	502
Annexe 2: Fiches biographiques	519
AUTEUR(E)S	537

LISTE DES ABRÉVIATIONS

INSTANCES ET INSTITUTIONS

ASA/SVfA: Association suisse en faveur des anormaux (*Schweizerische Vereinigung für Anormale*)

ASCAPA: Association suisse de conseils d'apprentissage et de protection des apprentis (*Verband der Schweizerische Lehrlingspatronate und Lehrlingsfürsorge*)

ASOPPA: Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (*Verband für Berufsberatung und Lehrlingsfürsorge*)

ASORT: Association suisse pour l'organisation rationnelle du travail

ASOSP: Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle

BE: Berne

BGLV: Association bernoise des professeurs de gymnase (*Bernischer Gymnasiallehrerverein*)

BICE: Bureau international catholique de l'enfance

BIE: Bureau international d'éducation

BIEN: Bureau international des écoles nouvelles

BIT: Bureau international du travail

BLV: Association bernoise des enseignants (*Bernischer Lehrerverein*)

CE: Conseil d'Etat

CEMEA: Centres d'entraînement aux méthodes actives

CDIP: Conférence des directeurs de l'instruction publique

CIEM: Congrès international d'éducation morale

CSRG/KSGR: Conférence suisse des recteurs de gymnase / *Konferenz schweizerischer Gymnasialrektoren*

DIP: Département de l'instruction publique / Direction de l'instruction publique

DIPC: Département de l'instruction publique et des cultes (Lausanne)

ESSP: Ecole des sciences sociales et politiques (Lausanne)

FR: Fribourg

GE: Genève

HPS: Séminaire de pédagogie thérapeutique (*Heilpädagogisches Seminar*)

IJJR: Institut Jean-Jacques Rousseau

IP: Instruction publique

IPC: Institut de pédagogie curative

ISE: Institut des sciences de l'éducation

LA: Lausanne

LIEN: Ligue internationale de l'éducation nouvelle

OMS: Organisation mondiale de la santé

OP: orientation professionnelle

OS: orientation scolaire

SDN: Société des nations

SLV: Association suisse des instituteurs (*Schweizerischer Lehrerverein*)

SP: Séminaire pédagogique (Bâle)

SPC: Secrétariat suisse de pédagogie curative et spécialisée

SPG: Société pédagogique genevoise

SPR: Société pédagogique romande

SPV: Société pédagogique vaudoise

SSPES/VSG: Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement
Secondaire / Verein Schweizerischer Gymnasiallehrer

SVMS: Société vaudoise des maîtres secondaires

WFEA: World federation of education associations

ZH: Zurich

LES ARCHIVES (TYPE DE DOCUMENTS ET SITES)

ACV: Archives cantonales vaudoises

AEF: Archives de l'Etat de Fribourg

AEG DIP: Archives de l'Etat de Genève (Département de l'instruction publique)

AEN: Archives de l'Etat de Neuchâtel

AEvF: Archives de l'Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg

- AFL:** Archives de la Faculté des lettres (Fribourg)
AJJR: Archives Institut Jean-Jacques Rousseau
API: Archives Pro Infirmis
AUF: Archives de l'Université de Fribourg
AUG: Archives de l'Université de Genève
AUN: Archives de l'Université de Neuchâtel
AUZ: Archives de l'Université de Zurich
BCU: Bibliothèque cantonale et universitaire (Fribourg, Lausanne)
BGC: Bulletin des séances du Grand Conseil de l'Etat de Vaud
BPU: Bibliothèque publique et universitaire (Genève)
BRA: Archives de l'Université de Lausanne
CRV: Compte rendu du Conseil d'Etat du canton de Vaud sur l'administration
EA: Documents officiels sur l'éducation (Bâle) (*Erziehungsakten*)
ED-REG: Fichier du Département de l'éducation (Bâle) (*Erziehungsdepartements-Registratur*)
HHP ZH: Archives de l'Ecole supérieure de pédagogie thérapeutique de Zurich (*Hochschule für Heilpädagogik*)
MGC: Mémorial du Grand Conseil (Genève)
PCUL: Programme des cours de l'Université de Lausanne
PVEESP: Procès-verbaux du Conseil l'Ecole des sciences sociales et politiques (Lausanne)
PVFL: Procès-verbaux du Conseil de la Faculté des lettres
PVFS: Procès-verbaux du Conseil de la Faculté des sciences
PVSCU: Procès-verbaux du Sénat et de la commission universitaire (Lausanne)
RL: Recueil des lois du canton de Vaud
StAB: Archives d'Etat du canton de Bâle (*Staatsarchiv Basel*) et Archives d'Etat du canton de Berne (*Staatsarchiv Bern*)
StAZ: Archives d'Etat du canton de Zurich (*Staatsarchiv Zürich*)
UAZ: Archives de l'Université de Zurich (*Universitätsarchiv Zürich*)

Chapitre 10

La pédagogie curative: un champ spécifique?

Valérie Lussi

Au tournant du 20^e siècle, les questions relatives à l'éducation des enfants dits «anormaux» ainsi qu'à la formation des enseignants se destinant à ce public se posent partout en Suisse. Pour les traiter, un nouveau champ voit le jour, celui de la pédagogie curative¹. Conjuguant les apports de la pédagogie, de la psychologie et de la médecine/psychiatrie ce champ prend des formes contrastées: on repère tantôt une autonomie institutionnelle relativement grande de la pédagogie curative, tantôt une intrication étroite de la recherche et de l'enseignement concernant les enfants «anormaux» dans des structures intégrant une perspective pluridisciplinaire. Les nouveaux champs professionnels de l'éducation spéciale et de l'enseignement spécialisé (Chatelanat & Pelgrims, 2003) émergent et conditionnent le développement des systèmes éducatifs. Ce sont les formes et l'évolution de la pédagogie curative par rapport à celles du champ pluridisciplinaire des sciences de l'éducation en Suisse qu'il nous intéresse d'interroger dans ce chapitre. Nous nous

1 Les dénominations de «pédagogie spécialisée», de «pédagogie curative» ou d'«orthopédagogie» (*Heilpädagogik/Sonderpädagogik*) cohabitent dans ce champ (voir Haeberlin, 1996, pp. 13-22). Pour la restitution historique, nous reprenons les termes utilisés par les acteurs de l'époque (entre guillemets). Pour notre analyse, nous utilisons l'adjectif «curatif» ou «spécialisé» comme générique pour qualifier la pédagogie, la formation ou les enseignants concernés par «la théorie et la pratique de l'éducation et de la formation de personnes ayant des besoins spécifiques» (Secrétariat suisse de pédagogie curative et spécialisée (SPC), 1997, p. 5) et réservons l'adjectif «spécial» pour définir les classes d'école.

focalisons sur les trois sites de Genève, Zurich et Fribourg au sein desquels se développent durant le premier 20^e siècle des instituts offrant une formation en pédagogie spécialisée qui s'opère en lien avec les sciences de l'éducation présentes au niveau universitaire (Lussi, 2003). S'inscrivant dans une perspective cantonale, nationale et internationale, chacun de ces instituts se construit selon une dynamique propre et en interaction avec l'Association suisse en faveur des anormaux (ASA)/*Schweizerische Vereinigung für Anormale (SVfA)* (ultérieurement Pro Infirmis).

Pour comprendre les différentes dynamiques en présence, nous nous proposons d'analyser les besoins auxquels les instituts répondent et leur articulation d'une part avec les demandes liées aux professions, d'autre part avec celles liées aux champs disciplinaires qui traitent de l'anormalité scolaire. Nous retraçons d'abord leur institutionnalisation au sein de leur contexte cantonal spécifique et les formes que celle-ci prend: statut (public/privé; confessionnel/laïque), inscription (universitaire/extra-universitaire), cursus d'études, population estudiantine, interactions avec les associations caritatives et/ou professionnelles. Comme les logiques qui président à ces institutionnalisations changent à la charnière des années 1930, nous scindons l'analyse en deux périodes. Nous nous attachons ensuite à cerner leur inscription dans un contexte national et international qui voit émerger le champ de la pédagogie curative/éducation spéciale à l'intersection des champs éducatif et médical: quelle sont les interactions avec les différentes disciplines en cours de constitution, avec les principaux acteurs en charge des instituts de formation et avec les mouvements et associations pédagogiques et/ou scientifiques? Enfin, nous confrontons les différentes composantes disciplinaires et professionnelles comprises au sein des formations à la pédagogie curative/enseignement spécialisé – et qui influencent l'évolution de ce nouveau champ en Suisse – en nous arrêtant sur les modèles de formation préconisés, les disciplines et le ratio théorique-pratique des cursus proposés ainsi que le statut de la recherche scientifique.

L'ANORMALITÉ: UNE PROBLÉMATIQUE SOCIALE ET SCOLAIRE

La question de la scolarisation des enfants «faibles d'esprit», «arriérés» ou encore «anormaux» est portée sur le devant de la scène à la fin du 19^e siècle à l'heure où l'on assiste à l'avènement des sciences sociales et

médicales, à l'étatisation du champ d'intervention de l'assistance sociale et à la généralisation de la scolarisation.

Dès les années 1880, les sciences sociales et médicales se développent en lien avec l'essor sans précédent des sciences naturelles et de leur modèle scientifique (Wagner, Wittrock & Whitley, 1991; Le Dinh, 1997) dans un processus de «scientification» du social (Raphael, 1996). Dans cette lignée s'inscrit un mouvement prônant une connaissance de l'enfant et des questions éducatives renouvelée par l'approche expérimentale (Depaepe, 1993; Hofstetter & Schneuwly, 2002a). Grâce aux découvertes de la médecine sur les pathologies infantiles et à celles de la psychologie en matière de méthodes et d'outils expérimentaux, la question d'une norme positive, scientifiquement mesurable, du développement de l'enfant se pose sous un nouvel angle.

Devenant un problème social au 19^e siècle, la prise en charge de l'enfance défavorisée en Suisse est avant tout l'affaire de l'initiative privée et l'on assiste jusque dans les années 1880 à la création d'œuvres d'assistance isolées et locales, éparpillées sur tout le territoire (Möckel, 1988; Wolfisberg, 2005, p. 55).² Nombre d'associations caritatives religieuses et/ou philanthropiques ambitionnent de réhabiliter et d'insérer socialement les enfants déviants afin qu'ils deviennent autant de forces de travail contribuant au progrès social général (Avanzino, 1993; Ruchat, 2003). Entre 1880 et 1900, ces œuvres individuelles se regroupent progressivement en associations cantonales ou régionales, simultanément au renforcement des administrations étatiques qui permettent l'établissement de lois sociales et scolaires touchant tous les citoyens. Ce regroupement s'accroît entre 1900 et 1920 et l'on assiste à la formation d'associations plus vastes et de fédérations absorbant les groupements cantonaux ou régionaux.

En lien avec l'édification de l'Etat enseignant (Hofstetter, 1998) et l'adoption du principe d'instruction obligatoire, la scolarisation se généralise, simultanément à l'expansion des systèmes éducatifs. Conjointement à la nouvelle mission de l'école publique qui doit permettre l'accès à l'instruction pour tous les enfants apparaît la nécessité d'identifier

2 La prédominance de l'action privée et la profusion d'œuvres d'assistance sur un territoire aussi petit que celui de la Suisse s'explique par l'organisation confédérale des 26 (à l'époque 25) cantons qui conjuguent autant de systèmes éducatifs autonomes, quatre langues nationales et deux confessions (Bersot, 1942, p. 87).

puis de soustraire des classes publiques les élèves entravant leur bonne marche pour les regrouper au sein d'une structure scolaire en voie de création: la classe spéciale³ (Balmer, 1925). En charge d'un nouveau rôle de dépistage, les instituteurs se mobilisent afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la présence importante dans les classes d'enfants dits «faibles d'esprit» et de proposer des mesures pour leur éducation au sein de l'école publique. Des associations nationales sont créées et mises en synergie, ce qui leur permet d'accroître leur pouvoir d'action et de revendiquer des subventions fédérales. La première qui voit le jour en juin 1889 à Zurich et qui s'inspire du modèle allemand (Wolfisberg, 2002, p. 68) est la Société suisse d'assistance aux arriérés (*Schweizerische Hilfsgesellschaft für Geistesschwache*) qui organise la même année la première Conférence suisse pour l'étude des mesures à prendre concernant l'éducation et l'assistance des enfants «anormaux» (*Schweizerische Konferenz für das Idiotenwesen*).⁴ Forte de plus de 130 membres, elle joue un rôle primordial en lançant l'initiative d'un dépistage fédéral des «faibles d'esprit». Donnant suite aux demandes réitérées des associations, la Confédération organise en mars 1897 un recensement national qui s'élargit à tous les enfants atteints d'infirmités physiques, aux enfants négligés et moralement abandonnés, fournissant ainsi l'occasion de faire un bilan sur l'ensemble de l'enfance défavorisée en Suisse. Le recensement inventorie 1 à 2% d'enfants «faibles d'esprit» sur tous ceux qui fréquentent l'école suisse. Ces résultats décident le Conseil fédéral à allouer une partie de la subvention scolaire pour l'éducation de ces der-

3 Si ces classes spéciales sont créées à la fin du 19^e siècle dans la plupart des cantons suisses, cette forme institutionnelle ne constitue pas pour autant une nouveauté. Des classes, écoles ou asiles spéciaux privés couvrent déjà le territoire suisse depuis plus d'un siècle (Schriber, 1994, pp. 30-35).

4 La Conférence suivante a lieu en 1899, puis tous les deux ans et rassemble philanthropes, pédagogues et médecins qui visent à perfectionner l'assistance aux «arriérés» (Bersot, 1942, p. 65). Elle devient Conférence suisse pour l'éducation et l'assistance des arriérés mentaux (*Schweizerische Gesellschaft für Erziehung und Pflege Geistesschwacher*) en 1911. En 1916, elle fonde, avec la Société suisse des éducateurs d'enfants attardés, l'Association suisse en faveur des arriérés qui vise dans ses statuts l'organisation régulière, en liaison avec la Société suisse d'intérêt public, de cours en vue de la formation d'enseignants pour les classes spécialisées et pour les instituts ouverts aux enfants anormaux (Schindler, 1990, pp. 19-20).

niers et pour créer des postes de médecins scolaires. Ceux-ci entrent ainsi officiellement dans l'institution scolaire comme au sein des classes spéciales qui s'ouvrent peu à peu dans toutes les villes suisses et deviennent des experts légitimes sur les questions éducatives liées à l'anormalité scolaire (Ruchat, 2003, pp. 78-80). Enfin, avec l'institution des classes spéciales et d'asiles à même d'accueillir les enfants en âge scolaire, la pratique de la pédagogie curative entre pour la première fois dans un cadre défini et financé par l'Etat (Wolfisberg, 2002, p. 71).

DE NOUVEAUX ENJEUX PROFESSIONNELS ET SCIENTIFIQUES

La question de la formation joue un rôle central pour l'établissement de la pédagogie curative comme profession et discipline puisque c'est elle qui doit garantir la qualité des intervenants dans ce nouveau champ. Consciente de cet enjeu, la 2^e Conférence suisse pour l'étude des mesures à prendre concernant l'éducation et l'assistance des enfants «anormaux» se focalise en 1899 sur l'organisation de cours pour les enseignants des classes spéciales et la formation d'un personnel destiné aux institutions (Schindler, 1990, p. 18). De même, l'assemblée des délégués de la Société suisse d'utilité publique envisage en 1898 déjà de mettre sur pied un Séminaire suisse de pédagogie curative (Wolfisberg, 2002, p. 75). Le projet échoue mais un premier cours de formation pour les instituteurs et institutrices de classes spéciales est organisé en 1899 à Zurich sous l'égide de cette dernière. Durant plusieurs semaines, ce cours comprend des enseignements théoriques et pratiques en pédagogie curative et en «pathopsychologie». Donné à six reprises entre 1899 et 1921, il permet de former 144 participants provenant des cantons alémaniques (Schriber, 1994, pp. 50 et 257-258).

Dans une perspective différente, l'offre de formation qui se met en place à Genève en 1903 est rattachée au psychologue et médecin des nouvelles classes spéciales Claparède*, sollicité dès le début du siècle par les institutrices de ces classes pour leur prodiguer une formation adaptée à leur nouvelle fonction (Ruchat, 1999). Ce dernier conçoit une formation en lien avec les expériences internationales (dont en particulier celles de Decroly et Demoor à Bruxelles), avec ses activités de recherche au sein du Laboratoire de psychologie expérimentale de la Faculté des sciences et avec les applications qu'il effectue en collaboration avec une classe spéciale qui bénéficie du soutien de la Société pédagogique genevoise. Liant formation, recherche scientifique et appli-

cations pratiques, Claparède recommande une différenciation de l'enseignement en fonction du type d'anormalité et une formation supplémentaire en médecine, psychologie et pédagogie tant pour les titulaires des classes spéciales que pour tous les instituteurs en général.

Les deux offres de formation qui se mettent en place font donc intervenir de manière différente les représentants du champ professionnel et ceux du champ disciplinaire. L'offre zurichoise est confiée aux praticiens des classes spéciales et s'organise en lien avec des associations caritatives. Dans un autre registre, l'offre genevoise est entre les mains d'un spécialiste de disciplines émergentes dans le champ de l'anormalité scolaire (médecine et psychologie) qui inscrit son action en lien avec l'université.

Sur le plan scientifique, la question de la classification et du dépistage des enfants «anormaux» suscite un débat au niveau international: elle fait l'objet d'une demande expresse du comité scientifique du Congrès de psychologie de 1909 qui la considère d'une actualité brûlante (Claparède, 1910, p. 417; voir aussi Ioteyko, 1912). La définition de l'anormalité tant dans ses formes que dans ses degrés est capitale pour permettre la distinction entre les élèves «éducables» qui ont leur place dans l'institution scolaire et les «inéducatibles» qu'il s'agit de placer dans des asiles. Cette classification offre ainsi aux médecins – en particulier aux psychiatres – et aux psychologues l'occasion de développer et de légitimer leur expertise scientifique dans ce nouveau domaine. Néanmoins, comme son établissement divise les spécialistes et que le besoin d'en établir une ne peut attendre un consensus, celle qui est finalement adoptée à Genève en 1905 «n'est ni absolument clinique, ni absolument psychologique», mais apparaît comme «la plus pratique»⁵.

Ainsi, la question de la norme et de l'anormalité dans le champ éducatif constitue un enjeu autant socio-économique que scientifique. La nécessité de déterminer une norme et de créer des établissements à même d'offrir à tous les enfants, de manière différenciée, l'instruction obligatoire prévue par la loi impulse la création d'un nouveau champ professionnel et scientifique qui va lui-même influencer les professions et disciplines qui contribuent à le définir. Au sein de ce champ, de nouvelles demandes socio-éducatives voient le jour tant au niveau institutionnel (classes spéciales, services de dépistage, établissements pour

5 Claparède, E. (rapporteur), Rapport de la sous-commission chargée d'étudier la question des élèves anormaux des écoles primaires du canton de Genève, mai 1905, Fonds Claparède B.2, Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJJR).

enfants «anormaux»), scientifique (classification des enfants, tests d'aptitudes, traitements), praxéologique (méthodes différenciées, nouvelles branches scolaires) qu'au niveau de la formation professionnelle (enseignant et éducateur spécialisé, psychologue scolaire). Aux côtés des classes spéciales, les services médico-pédagogiques⁶, spécifiquement consacrés au dépistage et au traitement des enfants posant problème au système scolaire «traditionnel», jouent un rôle crucial dans la constitution du champ disciplinaire de la pédagogie curative. Après les médecins, y entrent en scène tout au long du 20^e siècle différents protagonistes issus de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, de la psychologie, de la psychanalyse, de la rééducation motrice ou psychomotrice, de la logopédie ou orthophonie. Que ces services s'inscrivent au sein d'instituts, dans le cadre du système scolaire ou comme services autonomes sous direction psychiatrique, ils poursuivent tous des objectifs similaires visant le dépistage, le diagnostic et la mise en place de thérapies réparatrices et/ou préventives (Schweizer, 1945). En étroite interaction avec les classes spéciales et les instituts de formation, ces lieux sont les théâtres d'enjeux qui permettent simultanément au champ de la pédagogie curative de se développer et à ses disciplines contributives de s'autonomiser.

CRÉATION D'INSTITUTS/SÉMINAIRES (ANNÉES 1910 À 1930)

En discussion au tournant du 20^e siècle partout en Suisse, les dispositifs scolaires mis en place pour répondre au nouveau besoin de formation des «anormaux» et des enseignants qui en sont responsables diffèrent. Si la concentration urbaine de cantons-villes tels que Genève ou Zurich – de même que leur monolinguisme – favorise la rationalisation de l'enseignement par le regroupement d'enfants du même âge et la mise en place de classes spéciales, la configuration rurale, voire bilingue, d'autres cantons

6 Cette dénomination prévaut en Suisse romande; en Suisse alémanique, on trouve alternativement *Erziehungsberatungstelle* et *Psychiatrische Poliklinik für Kinder und Jugendliche*. Apparaissant comme des tentatives isolées visant à répondre à des besoins locaux jusqu'aux années 1930, ces services se multiplient dans les différents cantons suisses et renforcent leur légitimité en lien avec le développement du système juridique pour les mineurs et le Code pénal suisse voté en 1942.

la complice. Ces contextes géographiques incitent ou restreignent le développement d'un nouveau corps enseignant spécifique, celui d'enseignant spécialisé, dont les membres se retrouvent plus nombreux dans les cantons urbains où ils revendiquent la mise en place d'institutions de formation. Néanmoins, même dans les villes, le nombre d'enseignants concernés par une formation spécialisée est trop faible pour justifier les coûts d'une institution de formation complète par canton. C'est ainsi que des instituts de formation destinés aux enseignants spécialisés regroupant des intérêts confessionnels et linguistiques, visant une population intercantonale voire internationale, se déploient dans les cantons-villes de Genève et Zurich, à l'inverse de ceux destinés aux enseignants ordinaires fortement liés au système éducatif cantonal (voir chapitre 9).

L'INSTITUT J.-J. ROUSSEAU
ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À GENÈVE (1912)

Premier en date et issu d'une initiative privée⁷, l'Institut Jean-Jacques Rousseau (IJJR) fondé par Claparède en 1912 à Genève est communément reconnu comme le premier «Institut de pédagogie curative»⁸, même si cette orientation ne représente qu'un cursus d'études parmi une offre de formation beaucoup plus large (cf. chapitre 4 sur Genève). La formation spécialisée est envisagée comme constitutive d'une formation générale en psychopédagogie en étroite interaction avec l'Université: pour le directeur Bovet*, «la méthode pathologique est utile entre toutes pour éclairer les lois du fonctionnement mental»⁹. Dès le premier semestre d'hiver 1912, le domaine «Psychopathologie et Pédagogie des Enfants arriérés et anormaux» propose des cours théoriques spécifiques sur la question de l'anormalité auxquels s'ajoutent des activités de recherche et applications pratiques au sein de classes spéciales et au sein de la Consultation médico-pédagogique. En pionnier, l'IJJR inaugure en

7 Bien que les fonds ayant permis sa fondation soient essentiellement d'origine protestante, l'Institut ne revendique pas d'appartenance confessionnelle. Sur l'histoire de l'Institut, voir Hofstetter, en préparation.

8 Rapport annuel des Instituts de pédagogie curative, Rapport annuel de l'Association suisse en faveur des anormaux (ASA) pour 1922, p. 15, Archives Pro Infirmis (API).

9 Bovet, P., La consultation médico-pédagogique de l'Institut J.-J. Rousseau, février 1930, pp. 1-2, 1987/6/14, Archives de l'Université de Genève (AUG).

1913 la première consultation médico-pédagogique de Suisse: elle propose d'une part l'examen gratuit d'enfants dits problématiques; d'autre part, elle permet aux étudiants de l'IJRR de se former à l'examen médico-pédagogique et d'y mener des recherches (Bovet, 1932, pp. 84-86). Service de diagnostic destiné la cité, la Consultation s'enrichit trois ans plus tard d'une «Classe d'entraînement» destinée à mettre sur pied des méthodes individualisées adaptées aux élèves en difficulté après avoir dépisté leurs manques grâce aux tests psychologiques. Parallèlement, Descoeudres* reçoit les étudiants qui se destinent à l'enseignement des «anormaux» au sein de sa classe spéciale et développe avec Claparède une activité de recherche psychologique dans le domaine de l'enfance anormale qui va la faire reconnaître internationalement comme une des spécialistes les plus réputées de l'arriération (Descoeudres, 1916). Par ailleurs, l'IJRR contribue en 1918 à la création de l'«Ecole sociale» de Genève et ouvre certains cours à ses étudiants (Hofstetter, à paraître).

Seul alors à offrir ce type de formation en Suisse, l'IJRR répond aux demandes de formation professionnelle croissantes en élaborant un plan d'études spécifique en 1916. Ce plan d'études, prévu sur quatre semestres, intègre des cours de base en pédagogie, psychologie, médecine et psychanalyse auxquels s'ajoutent des enseignements pratiques sur l'éducation artistique ou physique ainsi que des cours touchant aux problèmes sociaux relatifs à l'enfance et aux éléments de droits s'y rapportant. Enfin, le cursus est complété par des travaux pratiques qui cumulent des stages dans des classes spéciales, des études concrètes d'œuvres sociales relatives à l'enfance et l'assistance à la Consultation médico-pédagogique ainsi qu'au Cabinet d'orientation professionnelle.¹⁰

Au niveau romand, les protagonistes de l'IJRR jouent un rôle important en créant en 1920 la section romande de l'Association suisse en faveur des anormaux (ASA) sous la présidence de Duvillard*, membre de l'IJRR et inspecteur des classes spéciales de la ville de Genève. C'est sous son instigation et celle de Descoeudres, tous deux membres du comité central, que la Conférence annuelle se tient à Genève en 1921. En 1922, l'IJRR est le premier institut proposant une formation dans le domaine de la pédagogie spécialisée à être reconnu par l'ASA dont il obtient un soutien financier dès 1923.

10 Voir rapport annuel de l'IJRR: Rapport annuel de l'ASA pour 1923, pp. 50-53, API.

L'INSTITUT DE PÉDAGOGIE CURATIVE /
HEILPÄDAGOGISCHES SEMINAR DE ZÜRICH (1924)

Dès 1919, suite à la Première Guerre mondiale et aux difficultés financières rencontrées par toutes les institutions en charge de l'enfance anormale, les représentants des différentes associations suisses pour les «anormaux»¹¹ s'unissent pour revendiquer un soutien financier auprès de la Confédération ainsi que la création d'un institut de formation en Suisse alémanique, une formation complète en pédagogie curative n'étant jusqu'alors offerte qu'en Allemagne. Bénéficiant d'une première subvention en faveur de l'enfance anormale en 1920, ils fondent l'ASA et inscrivent trois objectifs prioritaires dans ses statuts: favoriser l'éducation des «anormaux» et soutenir les sociétés et institutions qui s'en occupent; obtenir le concours (notamment financier) des autorités cantonales et fédérales pour l'éducation, les soins, l'instruction et l'assistance aux «anormaux» (en s'opposant à toute étatisation) et promulguer la mise en place de formations spécialisées destinées au personnel en charge des «anormaux».¹² Durant ses premières années d'existence, l'ASA cherche à rassembler en son sein toutes les associations suisses dédiées à la cause des «anormaux» et à obtenir de la Confédération une augmentation des subventions.

Pour concrétiser le projet de formation en Suisse alémanique, l'Association «Institut de pédagogie curative Zurich» est officiellement constituée en 1920 et réunit des praticiens actifs au sein des œuvres caritatives protestantes rassemblées sous l'égide de l'ASA. Le projet prend du retard à cause de divergences sur la conception de l'institut qui achoppent autour d'un statut professionnel et privé *versus* scientifique et universitaire. Si les représentants du champ pratique comme Johannes Hepp¹³ ou Hanselmann* revendiquent avant tout un institut fondé sur l'expérience pratique¹⁴, les universitaires comme le recteur, le détenteur

11 Dont notamment l'Association suisse en faveur des arriérés, les *Schweizerische Fürsorgeverein für Taubstumme*, *Schweizerische Verein für krüppelhafte Kinder* et le *Zentralverein für das Blindewesen*: Rapport annuel de l'ASA pour 1920, pp. 2-3, API.

12 *Statuten Schweizerische Vereinigung für Anormale*, Rapport annuel de l'ASA pour 1920, pp. 13-17, API.

13 Alors directeur de l'Asile cantonal pour les aveugles et sourds de Zurich.

14 Lettre de Hepp pour la *Verband Heilpädagogisches Seminar* à Wreschner, doyen de la *Philosophische Fakultät I* du 13 novembre 1922, Mappe Heilpädagogik bis

de la chaire de philosophie, pédagogie et psychologie Lipps* ou les représentants de la Faculté de médecine souhaitent le rattacher à l'Université de Zurich. Imposant leur point de vue, les praticiens fédérés au sein de l'Association «Institut de pédagogie curative Zurich» se prononcent contre toute inscription universitaire et restent sourds aux voix internes comme externes qui mettent en avant les avantages d'une prise en charge étatique de l'Institut tant au niveau politico-financier que pour la reconnaissance de la formation (Schriber, 1994, p. 84). Ce débat sur l'universitarisation de l'Institut est conditionné par le contexte zurichois des années 1920 au sein duquel le rattachement universitaire de la formation des enseignants primaires est revendiqué par les associations enseignantes et le synode scolaire (cf. le chapitre 1 sur Zurich).¹⁵ Après trois ans de tergiversations, le compromis suivant est finalement trouvé: la partie théorique de la formation en pédagogie curative s'enseigne en lien avec l'Université alors que la formation pratique est indépendante et confiée à l'Association.¹⁶ Au niveau financier, l'Institut est subventionné par la Confédération, l'Instruction publique zurichoise ainsi que par des associations caritatives et des personnes privées.¹⁷

1951, ALE H, J, Lehstuhlakten/Dekanatsakten, Archives de l'Université de Zurich (AUZ).

15 Si le chef du Département de l'instruction publique (DIP) zurichois met en avant l'importance d'une formation pratique extra-universitaire pour ne pas rattacher l'Institut de pédagogie curative à l'Université, c'est surtout pour éviter le rattachement universitaire de l'Institut car celui-ci entraînerait l'obtention d'un titre universitaire pour les pédagogues curatifs et créerait ainsi une rupture avec la formation des enseignants ordinaires (Criblez, 2000, pp. 312-316; Schriber, 1994, pp. 89-90).

16 Au niveau des infrastructures, le DIP met à disposition les locaux nécessaires et assume les nouvelles charges d'enseignement universitaire (dont une charge de cours pour le directeur Hanselmann moyennant son habilitation) qui sont créées en lien avec l'Institut (Lettre du doyen de la *Philosophische Fakultät I* Wreschner au DIP de Zurich du 23 décembre 1992, Mappe Heilpädagogik bis 1951, ALE H, J, Lehstuhlakten/Dekanatsakten, AUZ). De son côté, l'Institut est libre de proposer les enseignements pour lesquels il souhaite faire appel à l'Université.

17 *Richtlinien für die Schaffung eines heilpädagogischen Seminars*, 1923 (Schriber, 1994, p. 69).

C'est ainsi un institut de statut privé qui ouvre ses portes au printemps 1924 sous l'intitulé de *Heilpädagogisches Seminar*¹⁸ même si ses étudiants sont immatriculés et suivent un certain nombre d'enseignements au sein de la Faculté des lettres de l'Université de Zurich, dont celui de pédagogie curative donné par le directeur de l'Institut, Hanselmann. L'admission est conditionnée à l'obtention d'un diplôme cantonal d'enseignant primaire et à une expérience préalable d'au moins une année dans le domaine de l'enseignement ou de la pédagogie curative. La formation dure deux semestres avec un ratio d'un tiers de formation théorique pour deux tiers de formation pratique et aboutit sur un diplôme de pédagogie curative co-signé par la direction de l'Instruction publique zurichoise. Les enseignements sont répartis entre l'Université pour la psychologie (générale et expérimentale) et la pédagogie (générale et curative), l'EPFZ pour l'hygiène et l'Institut pour la psychologie de l'enfant et les sciences médicales: psychopathologie, anatomie, pathologie du système nerveux sont ainsi confiées aux médecins en lien avec les asiles chapeautés par l'Association de l'Institut (Schindler, 1979, p. 75).¹⁹ Ainsi, si les enseignements universitaires en pédagogie et psychologie sont inscrits au programme, ceux de médecine sont rejetés sous prétexte que les professeurs en médecine n'ont jamais travaillé en pédagogie curative (Schriber, 1994, p. 87). En concurrence avec les représentants universitaires de la psychiatrie et de l'hygiène dont les chaires sont établies de longue date et qui souhaitent diriger les efforts d'assistance en direction de la «jeunesse saine», Hanselmann revendique le maintien de l'aide aux «anormaux», seule position qui permette de légitimer le champ disciplinaire de la pédagogie curative qui vient juste de faire son entrée comme branche académique (Ramsauer, 2000, pp. 192-195).

Parallèlement, Hanselmann crée, en 1927, une *Erziehungsberatungsstelle* (Office de consultation éducative) sur le modèle de la Consultation médico-pédagogique de l'IJRR (Hanselmann, 1929; Schriber, 1994, p. 135)

18 Si le terme de «séminaire» (leçon académique) ne recouvre pas la même réalité institutionnelle que celui d'«institut» (établissement de recherche et d'enseignement) en français, ce n'est pas le cas pour le terme allemand *Seminar* qui admet les deux acceptions. L'organisation de ces formations correspondant au concept d'institut en français, nous utilisons cette dénomination lorsque nous parlons de Zurich ou, plus tard, de Fribourg.

19 Rapport du *Heilpädagogisches Seminar Zurich*, Rapport annuel de l'ASA pour 1924, pp. 54-61, API.

et un *Landererziehungsheim* (foyer rural d'éducation) à Albisbrunn. Outre leur fonction sociale, ces lieux lui permettent de fonder ses théories sur l'expérimentation et de nourrir ainsi son enseignement. La Consultation fonctionne dans un partage des tâches avec la division infantile de la Policlinique psychiatrique de Zurich: le psychiatre a la charge d'établir le bilan du développement psychopathologique d'un enfant tandis que le travail thérapeutique, fondé essentiellement sur la pédagogie curative et incombant aux différents établissements d'éducation, est géré en collaboration (Schweizer, 1945, pp. 65-66). Promulguant une formation avant tout pratique et continue, l'Institut survit dans ses premières années essentiellement grâce au soutien financier d'un mécène privé.

En 1926, l'ASA obtient une subvention annuelle plus conséquente de la Confédération et crée deux secrétariats en lien avec les deux instituts de pédagogie curative que compte alors la Suisse: l'Institut zurichois s'occupe du secrétariat alémanique et l'IJJR prend en charge le secrétariat romand qui devient le «Centre d'action pour la Suisse romande de l'Association suisse en faveur des anormaux». Dès sa fondation, le Centre d'action fonctionne comme bureau de recherches et de renseignements et s'occupe, dès 1927, d'organiser des conférences locales²⁰ comme des rencontres internationales²¹.

PÉDAGOGIE CURATIVE ET ÉDUCATION NOUVELLE

L'espace de liberté pédagogique que représente l'institutionnalisation d'un nouveau type de classe – la classe spéciale – coïncide avec un mouvement social plus large qui remet en question la valeur formative des savoirs livresques traditionnellement prodigués par l'école (Hofstetter, Schneuwly, Lussi & Haenggeli-Jenni, 2006). Dans ce contexte, une réflexion se développe autour de la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques plus proches de la vie courante, plus pratiques et concrètes, réflexion qui s'avère particulièrement porteuse dans le cadre de l'éducation des enfants dits anormaux avec lesquels les pédagogies traditionnelles échouent. Cette réflexion est marquée par les

20 Les conférences du Groupe romand en faveur de l'éducation des enfants difficiles sont organisées dès 1927 et annoncées dans les chroniques de l'IJJR publiées par *L'Éducateur* (voir aussi Junod, 1932, pp. 72-74).

21 Notamment les Journées éducatives de Lausanne qui réunissent des experts internationaux comme Decroly, Simon et Bovet (Meyer, 1928, p. 4).

travaux de savants comme Decroly²² ou Claparède, figures de l'émergence d'un champ pluridisciplinaire des sciences de l'éducation, qui allient formations en médecine, psychologie, pédagogie (dont curative) et contribuent activement au mouvement de l'Education nouvelle. Si on note une proximité entre les méthodes utilisées dans les classes spéciales et celles préconisées par le mouvement de l'Education nouvelle dans les premières décennies du 20^e siècle, les conceptions sociales et scientifiques prônées par les tenants de la pédagogie curative et les promoteurs de l'Education nouvelle divergent entre les différentes aires culturelles dont la Suisse se compose.

Entre les militants genevois de l'Education nouvelle et les pédagogues curatifs dans la lignée d'Hanselmann, l'étiologie de l'anormalité diffère de même que les actions qui sont à entreprendre: d'un côté, il s'agit de changer l'école pour changer la société dans laquelle l'enfant vit; de l'autre, il s'agit d'adapter les futurs citoyens à la société. Ces deux conceptions se répercutent sur la façon d'envisager la recherche et la formation: si les tenants de l'Education nouvelle considèrent le développement général de l'enfant comme objet crucial d'enseignement et de recherche, sans s'arrêter sur une norme définie, les pédagogues curatifs germanophones focalisent leur intérêt sur les blocages d'apprentissage qui, une fois catégorisés, constituent pour eux le cœur de la tâche de la pédagogie curative. Pour les résoudre, les techniques promulguées par l'Education nouvelle peuvent être utilisées, pour autant qu'elles soient probantes, mais sans que les pédagogues curatifs adoptent leurs conceptions philosophiques (Hillenbrand 1994, p. 243).

NOUVEAUX ENJEUX SCIENTIFIQUES, POLITIQUES ET RELIGIEUX (ANNÉES 1930 À 1950)

Le début des années 1930 marque un pic du mouvement en faveur de la pédagogie curative en Suisse: en 1931, la première chaire européenne de pédagogie curative est créée à l'Université de Zurich pour Hanselmann;

22 Les succès qu'a rencontré Decroly en Belgique tant avec son Institut d'enseignement spécial pour retardés et anormaux fondé en 1901 qu'avec son Ecole de l'Ermitage destinée aux enfants «normaux» et ouverte en 1907 ont servi de base aux Ecoles nouvelles créées par le mouvement de l'Education nouvelle dans l'espace francophone.

la même année, l'éducation des «anormaux» bénéficie d'un stand à l'Exposition nationale de Berne conjointement mis sur pied par l'Institut de Zurich, le Centre d'action romand et l'IJJR; les subventions fédérales destinées aux «anormaux»²³ sont multipliées par sept entre 1926 et 1931. Les différentes associations contribuent activement au fort développement des établissements pour arriérés (dont le nombre double quasiment tous les 20 ans entre 1880 et 1938) parallèlement à celui des classes spéciales (qui ont plus que sextuplé entre 1900 et 1937).²⁴

Ces premiers acquis sont néanmoins fortement remis en question dès 1933 par le contexte socio-politique: avec la crise économique, les subventions de la Confédération en faveur des «anormaux» diminuent²⁵ et la montée du national-socialisme promulguant le rejet des handicapés gagne de plus en plus de force dans la population (Schindler, 1990, p. 22). De même, on assiste au recul du mouvement de l'Education nouvelle (cf. chapitre 12) et des idéaux de méthodes pédagogiques pour tous prônés par les genevois. Dans ce nouveau contexte, la conception zurichoise de la pédagogie curative comme un champ disciplinaire et professionnel spécifique se renforce et c'est sur ce modèle qu'un troisième institut de pédagogie curative voit le jour à Fribourg au début des années 1930.

L'INSTITUT DE PÉDAGOGIE CURATIVE DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Au sein du contexte fribourgeois, la création d'un institut en pédagogie curative n'émane ni d'un corps enseignant spécialisé en quête de formation supplémentaire comme à Genève et Zurich, ni d'efforts internes à

23 Leur gestion est confiée à l'ASA qui centralise et coordonne les associations caritatives sous son égide depuis les années 1920, constituant ainsi un lien entre ces dernières et les autorités cantonales et fédérales.

24 Le nombre d'établissements pour arriérés passe de 8 en 1880 à 55 en 1938 et celui des classes spéciales de 40 en 1900 à 260 en 1937. Couvrant l'ensemble de la Suisse, ces dernières sont avant tout réparties dans les régions où la population est la plus dense – les classes définies en fonction de handicaps spécifiques ne se situant que dans les grands centres urbains (Bersot, 1942, pp. 65-66 et 81).

25 Les subventions fédérales passent de 15000 CHF en 1923 à 350000 en 1932 avant de diminuer à 300000 en 1933, puis à 233000 depuis 1936 (Junod, 1932, pp. 75-76).

l'institution ou même au canton, mais d'influences sociales et politiques extérieures émanant du mouvement caritatif catholique suisse qui vise à constituer un pendant catholique à l'Institut zurichois (voir chapitre 6 sur Fribourg; Haeberlin, 1991, p. 764). Des différends confessionnels ayant fait échouer un premier projet visant à confier au *Heilpädagogisches Seminar* de Zurich la formation des pédagogues curatifs catholiques (Schriber, 1994, pp. 96-98), l'association Caritas conçoit dès 1928 un projet catholique qui aboutit sur la double fondation d'un institut pratique de pédagogie curative à Lucerne en 1932 et d'un institut théorique de pédagogie curative s'inscrivant dans le cadre de l'Université de Fribourg en 1935 afin d'offrir une formation de niveau universitaire au personnel des asiles gérés par Caritas (Hegi, 1982, p. 16).

Section de l'Institut de pédagogie générale rattaché à la Faculté des lettres (Lussi, en préparation), l'Institut de pédagogie curative ouvre ses portes en 1935 et propose, sur deux semestres, une introduction au domaine commun de la théorie et de la pratique de la pédagogie curative. Bilingue²⁶, le cursus se partage entre des cours et exercices émanant du programme de l'Université et d'autres organisés spécifiquement par l'Institut auxquels s'ajoutent des exercices hebdomadaires au sein des asiles rassemblés sous l'égide de l'Institut de Lucerne. Après une première formation générale, l'étudiant se spécialise dans un domaine d'études spécifique (pédagogie curative, psychologie, psychopathologie et anatomie). Conçu pour la formation d'enseignants primaires et de personnel d'asile au bénéfice d'au moins une année d'expérience, l'Institut est en lien avec les associations caritatives dont les représentants assistent aux examens débouchant sur le diplôme spécial (Spieler, 1940, pp. 223-224). Profitant de sa double fonction de directeur des Instituts de Fribourg et Lucerne, Spieler* organise des exercices pratiques dans des asiles ou stations d'observations rassemblés sous l'égide de l'Institut de Lucerne, visant ainsi à former les étudiants à une collaboration avec les médecins et les psychiatres ainsi qu'à ouvrir des champs d'études susceptibles de nourrir la recherche en pédagogie expérimentale (Spieler, 1934).

26 Notons que les enseignements en français sont minoritaires et que, bien que situé dans un canton et une université bilingues, l'Institut fribourgeois s'inscrit avant tout dans l'aire culturelle germanophone, en lien avec l'Institut de Lucerne et le mouvement catholique Caritas fortement implanté en Suisse alémanique.

LA PÉDAGOGIE CURATIVE CATHOLIQUE COMME MOTEUR
D'UN INSTITUT GÉNÉRAL DE PÉDAGOGIE, D'ORTHOPÉDAGOGIE
ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE À FRIBOURG

Si l'Institut fribourgeois est dans un premier temps conçu à partir du modèle zurichois²⁷, notamment avec la nomination de Spieler à la double fonction de professeur universitaire de pédagogie curative et de directeur de l'Institut, il évolue de manière différente. En effet, dès l'arrivée de Spieler comme chargé de cours pour la pédagogie curative en 1932, la Faculté des lettres adjoint à son poste l'enseignement de la pédagogie en langue allemande destinée à la formation des enseignants secondaires, conjuguant ainsi les besoins de Caritas aux siens propres. Elle conditionne également la nomination de Spieler comme professeur extraordinaire en 1935 à la création de l'Institut de pédagogie curative, section de l'Institut de pédagogie générale. L'Institut de pédagogie curative se développe, ouvre un service médico-pédagogique en 1943 avant de subir une grave crise à la fin de la Deuxième Guerre: Spieler est démis de ses fonctions pour raisons politiques en 1945 et l'avenir de la pédagogie curative est des plus incertains (Wolfisberg, 2002, pp. 134-136). C'est Montalta*, formé à la psychologie expérimentale à Louvain (comme Spieler) et à la pédagogie curative à Zurich par Hanselmann qui est choisi par Caritas pour succéder en 1946 à la double direction des Instituts de Lucerne et Fribourg ainsi qu'au poste de professeur universitaire de pédagogie curative à Fribourg. En plus du développement de l'Institut de pédagogie curative fribourgeois pour lequel il obtient le statut d'institut autonome de recherche et d'enseignement dépendant de la Faculté des lettres en 1948²⁸, ce dernier contribue également à l'essor de l'Institut de pédagogie générale. D'une part il étend sa chaire à la pédagogie en langue allemande et participe à la formation des enseignants secondaires, d'autre part il développe l'enseignement de psychologie pédagogique avant d'obtenir en 1949 une charge de cours de psychologie expérimentale. Montalta joue donc un rôle central dans le développement de l'Institut de pédagogie, d'orthopédagogie et de psychologie

27 Exposé émanant de l'Institut de Lucerne du 25 février 1934, Dossier Institut de pédagogie curative, Archives de l'Evêché de Fribourg, Lausanne, Genève (AEvF).

28 Lettre de Montalta au recteur de l'Université du 3 juillet 1948, Rectorat, Heilpädagogisches Seminar 34.1, Archives de l'Université de Fribourg.

appliquée (*Institut für Pädagogik, Heilpädagogik und Angewandte Psychologie*) qui voit officiellement le jour en 1949 et qui allie enseignement, recherche et service à la cité (Montalta, 1950; 1958). Au sein de cet Institut, l'orthopédagogie constitue un institut spécifique avec son propre statut et propose, en plus de la formation générale en pédagogie curative qui passe de deux à quatre semestres, des diplômes spécifiques de maître de classe spéciale ainsi que d'éducateur et d'instituteur pour la correction des défauts du langage (Montalta, 1949). En lien avec le Département de l'instruction publique (DIP) et le service médico-pédagogique transformé en policlinique en 1947 (Brunner, 1951), des enseignants supplémentaires sont nommés et de nouveaux cursus en travail social voient le jour dans les années 1950. A la charnière des aires culturelles francophone et germanophone, l'Institut de Fribourg gagne une reconnaissance internationale comme en témoigne le choix du Bureau international catholique de l'enfance (BICE) d'y tenir en 1952 la réunion durant laquelle est créée la Commission internationale médico-sociale et psycho-pédagogique sous la présidence de Montalta (Montalta, 1996).

DÉVELOPPEMENT D'UN CHAMP SPÉCIFIQUE DE PÉDAGOGIE CURATIVE À ZÜRICH

A la tête de l'Institut de pédagogie curative jusqu'en 1940, Hanselmann insiste sur l'importance de la formation pratique pour les étudiants²⁹, position qu'il partage avec son élève Moor* qui lui succède à la direction de la Consultation médico-pédagogique en 1934, à celle de l'Institut en 1940 et à la chaire extraordinaire de pédagogie curative en 1951 (Moor, 1949). Visant à circonscrire le champ de la pédagogie curative, les travaux d'Hanselmann l'amènent à opter pour une nouvelle dénomination du champ, celle de pédagogie/éducation spéciale (*Sonderpädagogik/Sondererziehung*), qui lui semble mieux marquer la distinction avec les champs de la philosophie, de la pédagogie et de la médecine (Hanselmann, 1941). Définissant l'éducation spéciale comme celle qui s'adresse aux enfants rencontrant des blocages d'apprentissage, il en souligne la dimension religieuse qu'il pose comme condition préalable et but de toute éducation (Hoyningen-Suess, 1992).

29 Jahresbericht Heilpädagogisches Seminar Zurich 1974, p. 19, Jb HPS ZH 1974, AUZ.

Dès 1942, la collaboration entre l'ASA et l'Institut de Zurich s'accroît sous l'impulsion de Moor qui multiplie tant les publications que les activités de formation au sein de l'Association (Schindler, 1990, p. 23). Dans la lignée d'Hanselmann, Moor défend la conception «que la pédagogie curative n'est pas une nouvelle pédagogie à côté d'une pédagogie dite normale, mais bien plus une pédagogie spéciale dans le sens d'une particularité, d'un cas limite de la pédagogie générale» (Moor, 1936, p. 110). Dans le contexte défavorable du début de la Deuxième Guerre mondiale, un premier cours annuel est supprimé en 1939 et l'Institut se retrouve devant des difficultés de financement similaires à celles qu'il a connues à ses débuts. En 1947, le cours annuel est à nouveau supprimé et un cours du soir de pédagogie curative est mis en place pour faire face tant à la situation économique qui ne permet plus aux étudiants de suivre une formation d'une année qu'à la forte demande de formation en cours d'emploi. Pour satisfaire ces différents besoins, les cours annuels reprennent en parallèle avec les cours du soir dès 1948, augmentant les offres de formation tout en les mettant en concurrence l'une avec l'autre (Schriber, 1994, pp. 160-162).

INFLUENCE DE L'ESSOR DE LA PSYCHOLOGIE SUR LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE À GENÈVE

A Genève, l'investissement de Rey* au sein de la Consultation médico-pédagogique dès 1929 marque un tournant au moment même où l'IJRR devient Institut universitaire des Sciences de l'éducation (ISE) (voir chapitre 4 sur Genève). Au travers de ses recherches en psychométrie, il propose une nouvelle méthode de diagnostic psychologique fondée sur l'analyse des processus d'adaptation et d'apprentissage, méthode qui amène rapidement une renommée scientifique d'envergure à la Consultation. Rey revendique une formation scientifique et technique de niveau universitaire pour la psychologie appliquée et vise à établir une réglementation de la profession en l'assimilant à une activité paramédicale organisée en collaboration avec le médecin: le psychologue est en charge d'établir les caractéristiques mentales d'un sujet et le médecin est responsable du diagnostic et du traitement (Rey, 1942). Reconnaisant l'expertise développée par l'Institut dans la formation des éducateurs et enseignants spécialisés, le DIP genevois lui confie la formation de ces derniers dès 1931 (Landenbergue-Gaschen & Lussi, 1999, pp. 66-68). De son côté, la Consultation médico-pédagogique est réorganisée en trois

services médical, social et psychologique dans le but de «mieux coordonner les recherches psychologiques de l'Institut avec les recherches médico-pédagogiques, tant du point de vue de l'enseignement que du point de vue proprement scientifique»³⁰. La collaboration et la démarche pluridisciplinaire, tant entre les différents spécialistes de la Consultation qu'avec les étudiants, fondent sa particularité et amènent sa reconnaissance au niveau national comme international. Le nouveau diplôme spécial de «Psychologie appliquée aux consultations d'enfants» mis en place en 1937 consacre l'apport de la psychologie dans le domaine médico-pédagogique et comprend des composantes médicales, psychologiques, pédagogiques, sociales et psychanalytiques (Loosli Usteri, 1935, pp. 3-21). Le rôle que joue ainsi Genève tant au niveau de la formation que de la recherche en pédagogie spécialisée lui vaut de devenir en 1939 le siège du premier Congrès organisé par la Société internationale pour la pédagogie de l'enfance déficiente (*Internationale Gesellschaft für Heilpädagogik*) et présidé par Hanselmann.

EVOLUTION DU PAYSAGE ASSOCIATIF SUISSE

En 1935, l'ASA renforce son assise sous la nouvelle dénomination de Pro Infirmis: elle crée son secrétariat central à Zurich, ouvre des secrétariats régionaux dans onze cantons et propose, avec le Bureau fédéral des statistiques, de recenser à nouveau les enfants «infirmes» ou «anormaux» en Suisse (Bersot, 1942, pp. 73 et 82). La même année, les Instituts de pédagogie curative de Genève, Fribourg et Zurich s'unissent en Association suisse des instituts de pédagogie curative (*Verband der Heilpädagogischen Seminarien*)³¹ et touchent la subvention fédérale distribuée par Pro Infirmis.³² Au succès obtenu par le premier congrès international de pédagogie curative organisé conjointement par les Instituts de Genève et Zurich en 1939 succède une période plus sombre pour la pédagogie

30 Rapport de la direction de l'ISE sur l'année universitaire 1935-1936, pp. 5-6, 5B1/45, AUG.

31 Voir Rapport annuel de l'ASA pour 1935, p. 52, API.

32 Cette union ne va pas sans difficultés, Caritas reprochant à Pro Infirmis de ne pas assez prendre en compte les minorités francophones et catholiques de Suisse: *Schw. Vereinigung für Anormale und Fachverbände; regionale und konfessionelle Gesichtspunkte et Protokoll der Sitzung vom 26. Februar 1935*, Caritas, Carton D.34 Caritas Lucerne, AevF.

curative. Sérieusement ébranlée par la Deuxième Guerre mondiale et les idéaux d'eugénisme qu'elle véhicule (Montalta, 1996; Wolfisberg, 2002), l'existence même de Pro Infirmis est remise en question entre 1939 et 1945 à l'inverse d'autres associations qui renforcent leur position dans le champ médico-éducatif, telles la Société suisse de psychiatrie³³ ou la Société suisse pour la psychologie et ses applications. Après la Guerre, une demande accrue de formation dans le domaine de l'enfance défavorisée et du travail social permet à l'Association des instituts de pédagogie curative de revendiquer une augmentation de la subvention fédérale.³⁴ Celle-ci doit permettre d'une part, d'ajouter deux semestres supplémentaires de spécialisation à la formation de base en pédagogie curative et d'autre part, de mettre sur pied de nouvelles formations (conseiller d'orientation professionnelle, psychologue scolaire et psychologue clinique).

COMPOSANTES PROFESSIONNELLES ET DISCIPLINAIRES DES FORMATIONS

Les trois instituts de pédagogie curative voient le jour pour répondre à des demandes socioprofessionnelles en matière de formation d'un personnel spécialisé sur lequel repose des attentes au niveau de la gestion sociale et scolaire des enfants «anormaux». Leur institutionnalisation est l'œuvre d'associations privées, caritatives voire confessionnelles et non des communes, des cantons ou de la Confédération (Wolfisberg, 2005). Progressivement, l'Etat intervient davantage dans leur prise en charge, comme en témoigne l'évolution des budgets où la part des subventions publiques devient prépondérante. Ces aspects caritatifs et confessionnels continuent néanmoins à jouer un rôle important dans le développement des Instituts de Zurich et Fribourg.

33 En appuyant la campagne pour la votation du Code pénal suisse qui entre en vigueur en 1942, la psychiatrie infantile se crée elle-même «sa tâche auprès des délinquants en offrant au juge une collaboration qualifiée» (voir *Journal de psychiatrie infantile*, 5(1941) in Schweizer, 1945, p. 20).

34 Lettres de Moor au Secrétariat Pro Infirmis du 10 janvier 1950 et de Moor, Dotrens et Montalta au Conseiller fédéral du Département de l'intérieur du 15 décembre 1952, Dossier n° 484a, API.

Pour synthétiser leurs différentes évolutions, comparons les composantes professionnelles des trois formations concernant le fonctionnement institutionnel, les modèles de formation, la population estudiantine et la certification. A Zurich, la dépendance financière de l'Institut liée à son statut privé l'oblige à répondre en premier lieu aux demandes praxéologiques de formation de praticiens en pédagogie curative émanant des organismes subventionnaires, rendant ainsi l'existence de l'Institut et de ses offres de formation dépendantes de ressources qui varient en fonction du contexte socio-économique. Les Instituts genevois³⁵ et fribourgeois, eux, bénéficient d'un statut universitaire qui assure leur pérennité et leur permet de lier activités de recherche et de formation au sein d'instituts autonomes. L'IJRR-ISE promulgue une formation polyvalente en sciences de l'éducation, mélangeant les étudiants se destinant à l'éducation et l'enseignement des «anormaux» aux autres sans exiger de conditions d'entrée particulières dans la filière d'études. De leur côté, les Instituts de Zurich et Fribourg proposent des cursus spécialisés dont l'accès est restreint à des enseignants ayant déjà de l'expérience dans le domaine de l'enfance dite anormale et incluent au sein des jurys d'examen des praticiens émanant d'associations caritatives (les diplômes de l'Institut zurichois sont même co-signés avec le DIP).

En ce qui concerne la place de la recherche et les liens avec l'université, on voit que les trois instituts proposent dans leur cursus des offres d'enseignement issues de l'université cantonale, tout en faisant la part belle à des enseignements pratiques en lien avec les établissements spécialisés et/ou classes spéciales. Cependant, alors que l'IJRR-ISE et l'Institut de Fribourg articulent les activités de formation à celles de recherche, l'Institut de Zurich propose avant tout une formation pratique, l'initiation à la recherche scientifique étant quasi-inexistante. Cette dissociation entre formation et recherche s'explique par la scission entre l'Institut et la chaire de pédagogie curative qui génère la division des activités d'enseignement et de recherche. Si le projet initial vise le développement d'une activité de recherche au sein de l'Institut, il s'avère dans les faits que celui-ci se limite surtout à sa tâche d'enseignement, déléguant, pour des raisons essentiellement financières, l'activité de recherche à l'université (Schriber, 1994, p. 70).

35 Institut privé à l'origine, l'IJRR est partiellement universitarisé en 1929 et complètement en 1948 (voir chapitre 4 sur Genève).

Si l'on compare à présent les composantes disciplinaires, on note que la formation en pédagogie curative prend place dans un champ au sein duquel cohabitent plusieurs disciplines qui s'érigent comme interlocutrices dans le même temps qu'elles se constituent: la pédagogie et la médecine (scolaire) en ce qui concerne l'école publique, la pédagogie curative, la psychologie et la psychiatrie (initialement branche de la médecine)³⁶ pour les classes spéciales ainsi que pour les maisons d'éducation et les asiles où la psychiatrie infantile joue un rôle de plus en plus déterminant dès les années 1930 (Wolfisberg, 2002, p. 72). L'évolution de ces disciplines est influencée par celle du caractère des œuvres d'assistance: aux asiles privés pour «anormaux» où le médecin n'intervient que pour soigner des maladies physiques, succède, avec les progrès de la psychiatrie et de la psychologie, l'établissement de diagnostic des déficiences nerveuses et mentales et la mise en place de traitements dans différents lieux (asile, station d'observation, service médico-pédagogique, policlinique) qui permet de traiter médicalement et psychologiquement aussi bien les enfants placés que ceux qui restent au sein des familles (Bersot, 1942, p. 90).

Les enjeux autour de la légitimité socio-scientifique de l'intervention éducative spécialisée nécessitent l'établissement de frontières institutionnelles afin de reconnaître chaque spécialiste et de permettre la coordination d'une intervention pluridisciplinaire, seule à même de traiter tous les aspects du problème de l'enfance dite anormale. Bénéficiant dans un premier temps de la place d'honneur, la médecine – puis par différenciation interne la psychiatrie – est rejointe par la psychologie qui trouve dans l'examen et la prise en charge des enfants «anormaux» un terrain d'application au sein duquel elle développe de nouvelles méthodes, générant de forts espoirs quant au traitement des déficiences infantiles. Le rôle prédominant joué alternativement par chacune de ces disciplines colore l'évolution des instituts de pédagogie curative. A Zurich, c'est en lien fort avec la psychiatrie infantile que la pédagogie curative délimite son champ d'intervention, de par la présence de la première Policlinique psychiatrique créée en Suisse. On relève dans ce site

36 Lors de la mise en place des stations d'observation pour enfants «anormaux», la psychiatrie collabore avec la pédagogie curative pour catégoriser l'éducabilité des enfants et définir leur placement, collaboration qui contribue à la différenciation de la psychiatrie infantile (Ramsauer, 2000, pp. 233-241).

une alliance entre la psychiatrie infantile et la pédagogie curative qui leur permet d'établir leur légitimité respective face à la médecine (Ram-sauer, 2000, pp. 240-241). Si d'autres stations d'observation psychiatrique voient ensuite le jour un peu partout en Suisse sous l'égide de la Société Suisse de Psychiatrie³⁷ qui s'efforce d'obtenir les visites régulières d'un psychiatre dans tous les établissements pour arriérés et psychopathes (Bersot, 1942, pp. 77-78), la psychiatrie infantile ne joue pas le même rôle à Genève ou Fribourg. Dans ces deux sites, c'est la psychologie et surtout la psychologie appliquée qui occupe une place croissante dans le champ médico-éducatif de par sa présence au sein de l'IJRR-ISE et de l'Institut de pédagogie, d'orthopédagogie et de psychologie appliquée (Lussi & Muller, 2001). Enfin, si la psychiatrie et la psychologie construisent des savoirs qui leur permettent de conquérir progressivement une certaine autonomie par rapport aux demandes praxéologiques des terrains éducatifs, la pédagogie reste très liée aux gestes professionnels et est essentiellement sollicitée pour répondre aux besoins d'ordre pratique (Lussi, 2002).

UN CHAMP SPÉCIFIQUE OU AU CŒUR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION?

Il est intéressant de mettre en regard les diverses formes que prend l'articulation entre le champ disciplinaire des sciences de l'éducation au niveau universitaire et le fonctionnement institutionnel qui prévaut dans chacun des sites pour la formation en pédagogie spécialisée. En effet, tous les instituts de pédagogie curative incluent les enseignements de pédagogie proposés par les Facultés de lettres dans leurs offres de cours, mais tous ne créent pas pour autant une chaire spécifique de pédagogie curative. A Genève, la pédagogie spécialisée ne se développe pas comme une discipline indépendante au bénéfice d'une chaire spécifique. Au contraire, elle est comprise dans un Institut des sciences de l'éducation au sein duquel les aspects d'enseignement et de recherche se

37 Un des acteurs majeurs est Moritz Tramer (1882-1963) qui fonde en 1934 la première édition du *Journal de psychiatrie infantile* pour défendre l'indépendance de la psychiatrie infantile comme discipline scientifique face à la psychiatrie générale et à la pédiatrie (Tramer, 1942).

nourrissent l'un l'autre. La pédagogie curative suit donc un processus que l'on peut qualifier de «différenciation interne» à partir du champ disciplinaire des sciences de l'éducation.

Pionnière en Europe, la chaire extraordinaire de pédagogie curative *ad personam* créée à l'Université de Zurich au sein de la Faculté des lettres ne s'articule quasiment pas avec l'institut de formation. Il s'agit donc plutôt d'un processus dit de «différenciation externe» où un institut spécifique pour la pédagogie curative est créé sans lien avec le champ disciplinaire des sciences de l'éducation qui se trouve à l'Université. De ce fait, la pédagogie curative doit légitimer son existence entre la Faculté des lettres et celle de médecine et développer un champ spécifique avec des frontières définies.

A Fribourg enfin, bien que le projet initial des instances catholiques soit de créer un institut spécifique de pédagogie curative au sein de la Faculté des lettres, celui-ci doit composer avec le projet d'institut de pédagogie générale déjà présent: la Faculté ajoute à la chaire de pédagogie curative une composante de pédagogie générale qui contraint les titulaires à s'impliquer au sein de l'Institut de pédagogie dans sa totalité. C'est donc l'interaction entre ces deux projets qui assure de manière complémentaire l'essor de la pédagogie curative et de la pédagogie au sein d'un institut pluriel.

Ainsi, même si la proximité institutionnelle du champ de la pédagogie curative avec celui des sciences de l'éducation varie dans les différents sites, l'inscription de la pédagogie curative au sein des sciences de l'éducation est partout revendiquée car seules ces dernières peuvent constituer un champ scientifique de référence à même de légitimer l'action de la pédagogie curative (Montalta, 1974, p. 349).